

## Calendrier liturgique

**Dimanche 21 janvier** : 3ème dimanche du Temps Ordinaire (B)  
**Mercredi 24 janvier** : St François de Sales  
**Jeu­di 25 janvier** : Conversion de St Paul, apôtre.  
**Vendredi 26 janvier** : St Timothée & St Tite  
**Dimanche 28 janvier** : 4ème dimanche du Temps Ordinaire (B)  
**Mercredi 31 janvier** : St Jean Bosco  
**Vendredi 2 février** : Présentation du Seigneur au Temple  
**Dimanche 4 février** : 5ème dimanche du Temps Ordinaire (B)

## Horaires des messes dominicales

### Samedi 27 janvier 2018

18h00 à Corsept & 18h30 à Frossay

### Dimanche 28 janvier 2018

9h30 à Paimboeuf & 9h30 à Chauvé  
11h00 à St Père en Retz & 11h00 à St Brévin les Pins

### Samedi 3 février 2018

**Pas de messe à Corsept** & 18h30 à La Sicaudais

### Dimanche 4 février 2018

9h30 à Paimboeuf & 9h30 à St Viaud  
11h00 à St Père en Retz & 11h00 à St Brévin les Pins

## Autres informations

### **JOURNEES OASIS Les Chemins Ignatiens.**

Une halte pour se poser, prier, se préparer au temps du Carême.

**À St Gildas de Bois** : le vendredi 9 février de 9h30 à 16h

**Au Parvis à St Nazaire** : le lundi 12 février de 9h30 à 16h

*Journées animés par Sœur Monique Judic et une équipe de laïcs de spiritualité ignatienne - Ouvert à Tous ... -*

**Contact** : Yvette Chauty 02.40.61.47.21 ou yvette.chauty@free.fr

Site internet : [saintvitalsaintnicolas.com](http://saintvitalsaintnicolas.com)

Courriels : [paroisse.stnicolas.estuaire@gmail.com](mailto:paroisse.stnicolas.estuaire@gmail.com) / [stvital.retz@gmail.com](mailto:stvital.retz@gmail.com)

Paroisse ST NICOLAS DE L'ESTUAIRE

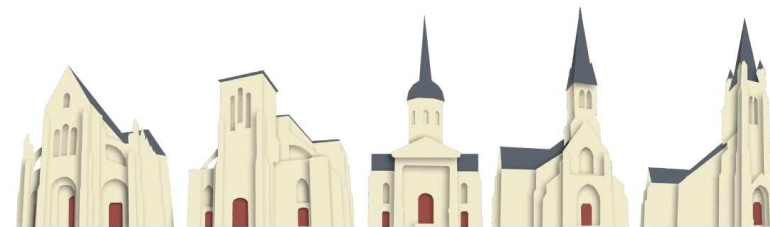
1, Place de la Victoire—ST BREVIN LES PINS tél. 02.40.27.24.81

Paroisse ST VITAL EN RETZ

11, Rue Abbé Perrin—ST PERE EN RETZ tél. 02.40.21.70.61

## Paroisse Saint Vital en Retz

du 21 janvier  
au 4 février  
2018  
n°03A



St Père en Retz

Frossay

La Sicaudais

St Viaud

Chauvé

## SEMAINE DE L'UNITE DES CHRETIENS

La semaine du 18 au 25 janvier sera comme tous les ans la semaine de l'unité des chrétiens. Mais cette année est aussi le 500<sup>ème</sup> anniversaire de la Réforme luthérienne. Cela nous invite plus encore que d'habitude à faire le point sur les efforts

ecclésiaux pour vivre le rapprochement (d'où le texte qui suit du diacre de Pornic Jean-Jacques Bourgois dont la mission sur le secteur comprend la promotion de l'œcuménisme), mais aussi sur notre place et notre implication dans ce processus. C'est aussi pour cela que nous sommes tous invités à la célébration œcuménique de notre doyenné. *Saurons nous répondre présent à cet appel ?*

Père Christophe de Cacqueray, votre curé.

Quand on parle de Justification, on ne pense pas spontanément à la question du Salut. C'est pourtant un terme du Nouveau Testament. Être sauvé, c'est être épargné, libéré d'un grave danger, être libéré d'un mal profond.

Chanoine de St Augustin, Luther est assailli par l'angoisse. Il fait tout ce qu'il peut pour être parfait mais ne trouve pas la paix. Il est aidé par la lecture de St Augustin et par les Lettres de St Paul et surtout Rm 1, 16-17 : « *Car je n'ai pas honte de l'Évangile : il est puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif d'abord, puis du Grec. C'est en lui en effet que la justice de Dieu est révélée, par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : « Celui qui est juste par la foi vivra. »* Il découvre un autre visage de Dieu : en toute gratuité, Dieu justifie l'être humain par la foi. Ce ne sont pas ses œuvres qui lui permettent d'être juste. Luther trouve que cette doctrine a été oublié dans l'Église. Le 31 octobre 1517, Luther envoya ses « 95 thèses » intitulées « Controverses destinées à montrer la vertu des indulgences » comme annexe à une lettre à l'archevêque et à son évêque diocésain. Il souhaitait provoquer un débat académique sur des questions ouvertes et non résolues concernant la théorie et la pratique des indulgences. Depuis le XI<sup>e</sup> siècle, cette pratique existait pour remettre des peines liées à la pénitence. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, une perversion est introduite pour financer la construction du



Vatican. Luther ne remet pas en cause le principe des indulgences, mais sa mise en œuvre perverse. Rome s'inquiète de ce que l'enseignement de Luther porte atteinte à la doctrine de l'Église et à l'autorité du pape. Alors que Luther appelle de ses vœux la tenue d'un Concile pour discuter ses thèses, l'affaire prend des proportions telles que c'est un procès qui a lieu en 1518 au cours duquel il est excommunié et banni de l'empire.

Pour Luther, les œuvres sont importantes : la foi s'exprime par la charité. Ses thèses sont Pauliniennes : le salut est don gratuit de Dieu. Des tentatives de conciliation n'aboutissent pas. Un pape se décide à convoquer un Concile en 1545 : c'est le Concile de Trente. Ce Concile de la Contre Réforme a malgré tout tenu compte des réclamations de Luther et a modernisé l'Église. Mais la controverse s'est durcie dans les siècles suivants.

Au XXe siècle, la question est reprise : pour Karl Barth (théologien Calviniste) le Concile de Trente s'est fourvoyé puisqu'il dit que le croyant doit coopérer à son salut donné par Dieu. Le P. Henri Bouillard (théologien Catholique) lui répond qu'il a durci la position Catholique : l'affirmation du Concile de Trente ne fait qu'affirmer la liberté de l'Homme. « Dieu ne te sauve pas sans toi. » affirmait St Augustin. Le P. Hans Kung (théologien Catholique) démontre que le Concile de Trente et Luther disait la même chose, mais avec des différences de langage. K. Barth a reconnu le travail de H. Kung. Ils ont contribué à poser les bases du dialogue œcuménique. En 1999, la doctrine de la justification par la foi était ratifiée à Augsburg entre Catholiques et Luthériens. Le dialogue est ouvert ; il est encore à poursuivre ; 500 ans après la Réforme.

Jean-Jacques BOURGOIS, diacre de Pornic

### **Semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens**

*du jeudi 18 au 25 janvier, les chrétiens prient ensemble pour cheminer vers cette unité dans le monde et pour le monde.*

Vous êtes invités à la Veillée de Prière Œcuménique :

**le Jeudi 25 janvier 2018 À 20h30 en l'église du Clion sur Mer.**

*P.S : Covoiturage possible.*

Dans la continuité de l'Ordination

**d'Yvonnick Chéraud en qualité de diacre permanent**

*Lors de la célébration de la messe à 11h*

*le dimanche 4 février en l'église de St Brevin les Pins*

*nous l'accueillerons en sa qualité de diacre permanent.*

*à l'issue de la célébration, vous serez tous invités au*

*Verre de l'Amitié*

### **Ordination Diaconale - Yvonnick Chéraud**

**Le samedi 3 février 2018 à 15h**

*Pour qu'ils soient signes du Christ Serviteur et témoins  
de l'Amour de Dieu pour tous les hommes.*

Mgr Jean-Paul James, évêque de Nantes, ordonnera diacres permanents  
en la Cathédrale St Pierre & St Paul - Place St Pierre à Nantes

**Tony AUBERT - Yvonnick CHERAUD**

**Alain CRESPEL - Frédéric DUPIN**

*Yvonnick, sa famille & leurs équipes ont la joie de vous inviter à participer,  
ou à vous unir par la prière à la messe d'ordination.*

*A l'issue de la cérémonie, ils auront le plaisir de vous recevoir au Gymnase  
du Lycée St Joseph du Loquidy pour un apéritif dinatoire (participation libre)*

**Si vous ne pouvez pas vous déplacer, l'intégralité de la célébration  
sera retransmise sur RADIO-FIDELITE 92.5** ce samedi 3 février à 15h.

*Vous pourrez ainsi vous joindre à cette célébration par la prière...*

A cette occasion, **un car sera mis à votre disposition, pour lequel  
nous avons besoin de votre inscription le plus rapidement possible**

#### **Bulletin d'inscription**

A déposer au presbytère de votre paroisse avec votre règlement.

**Départ : Parking de la Bresse à ST BREVIN les PINS**

**Le samedi 3 février 2018 : à 13h**

**Retour au même parking : vers 21h**

**Tarif : 10€ par personne** (gratuit pour les enfants)

---

#### **Messe d'ordination—Yvonnick Chéraud**

**départ de St Brevin les Pins...**

**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**N° téléphone :**

**Nombre de personnes :**

**Adultes :            Enfants :**

